

## APPROVISIONNEMENT EN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

### SYNOPSIS

The global COVID-19 pandemic has resulted in an unprecedented shortage in personal protective equipment (PPE) and other medical supplies. To support the needs of Canada's frontline healthcare response, the Government of Canada, in coordination with the provinces and territories, launched a significant bulk procurement, engaging a diverse number of new suppliers and manufacturers both internationally and through the Government of Canada's domestic "Call to Action" to increase domestic production.

### SOMMAIRE

La pandémie mondiale de COVID-19 a entraîné une pénurie sans précédent d'équipement de protection individuelle (EPI) et d'autres fournitures médicales. Pour répondre aux besoins liés à l'intervention des travailleurs de la santé de première ligne du pays, le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, a lancé un important processus d'acquisition en grande quantité en mobilisant un certain nombre de nouveaux fournisseurs et fabricants, tant à l'étranger qu'au pays dans le cadre de son « appel à l'action » visant à accroître la production nationale.

### POTENTIAL QUESTIONS

- What is the Government of Canada doing to address shortages of PPE and other medical supplies?
- How is the Public Health Agency of Canada equipping frontline healthcare workers with the PPE required to protect their health and mitigate the spread of COVID-19?

### QUESTIONS POTENTIELLES

- Quelles sont les mesures prises par le gouvernement du Canada pour pallier la pénurie d'EPI et d'autres fournitures médicales?
- De quelle manière l'Agence de santé publique du Canada fournit-elle aux travailleurs de la santé de première ligne l'EPI dont ils ont besoin pour protéger leur santé et empêcher la propagation de la COVID-19?

### KEY MESSAGES

- The Government of Canada is continuously working to secure critical personal protective equipment (PPE) supplies and medical equipment, and to expedite delivery of supplies to our frontline healthcare workers.
- Canada is receiving PPE shipments, and is working rapidly to allocate the supplies to the provinces and territories as per an approach agreed upon by federal-provincial-territorial Ministers of Health.
- The Public Health Agency of Canada is also deploying PPE and ventilators from its National Emergency Strategic Stockpile in response to urgent requests for assistance from provinces and territories.
- In addition, the Government of Canada is also receiving offers of donations from international and domestic organizations via the donations portal on the Government of Canada COVID-19 website.

## MESSAGES CLÉS

- Le gouvernement du Canada travaille sans relâche en vue d'obtenir l'EPI et le matériel médical essentiels et d'accélérer la livraison des fournitures aux travailleurs de la santé de première ligne.
- Le Canada reçoit des cargaisons d'EPI et travaille rapidement pour acheminer les fournitures aux provinces et aux territoires selon une approche convenue par les ministres de la Santé du fédéral, des provinces et des territoires.
- L'Agence de santé publique du Canada achemine également de l'EPI et des ventilateurs provenant de la Réserve nationale stratégique d'urgence afin de répondre aux demandes urgentes d'assistance des provinces et des territoires.
- De plus, le gouvernement du Canada reçoit aussi des offres de dons d'organisations nationales et internationales par l'intermédiaire du portail de dons du site Web du gouvernement du Canada consacré à la COVID-19.

## ***IF PRESSED ON HOW THE GOVERNMENT OF CANADA IS ADDRESSING THE GLOBAL SHORTAGE OF PPE SUPPLIES***

- The Government of Canada, through the leadership of Public Services and Procurement Canada, and Innovation Science and Economic Development Canada, has galvanized Canadian industry to increase domestic manufacturing capacity, including re-tooling facilities to produce PPE and medical equipment and supplies, including ventilators and rapid testing kits.
- Public Services and Procurement Canada has confirmed contracts for a variety of PPE and other medical supplies including over 120 million N95 respirators and equivalents (e.g., KN95 respirators; FFP2), 340 million surgical masks, 120 million protective gowns, and 35 thousand ventilators.
- The Public Health Agency of Canada is receiving staggered delivery of shipments, and to date, has allocated approximately 2.6 million N95 respirators and equivalents (e.g., KN95 respirators; FFP2), 100 million surgical masks, 26.5 million pairs of nitrile gloves, 12 million face shields, and 2.5 million protective gowns to provinces and territories, and more is expected to arrive and be distributed in the coming days.
- Additionally, the Public Health Agency of Canada has also distributed to provinces and territories donations of over 590 thousand N95 and equivalent respirators, 700 thousand surgical masks, 400 thousand pairs of gloves, 60 thousand protective gowns, and 60 thousand face shields.

**SI ON INSISTE POUR SAVOIR COMMENT LE GOUVERNEMENT DU CANADA ENTEND PALLIER LA PÉNURIE MONDIALE D'EPI**

- Grâce au leadership de Services publics et Approvisionnement Canada et d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le gouvernement du Canada a mobilisé l'industrie canadienne afin qu'elle augmente la capacité de fabrication au pays, notamment grâce au réoutillage des installations afin d'y produire de l'EPI et des fournitures et équipements médicaux, comme des ventilateurs et des trousse de test rapide.
- Services publics et Approvisionnement Canada a confirmé la signature de contrats en vue d'acquérir une panoplie d'EPI et d'autres fournitures médicales, notamment plus de 120 millions de respirateurs N95 et de respirateurs équivalents (p. ex. des respirateurs KN95; FFP2), 340 millions de masques chirurgicaux, 120 millions de blouses de protection et 35 000 ventilateurs.
- L'ASPC reçoit des expéditions de façon échelonnée, et, à ce jour, elle a acheminé environ 2,6 millions de respirateurs N95 et de respirateurs équivalents (p. ex. des respirateurs KN95; FFP2), 100 millions de masques chirurgicaux, 26.5 millions de paires de gants doublés de nitrile, 12 millions d'écrans faciaux et 2.5 millions de blouses de protection aux provinces et aux territoires. D'autres expéditions de fournitures devraient arriver au pays et être distribuées au cours des prochains jours.
- De plus, l'ASPC a également remis aux provinces et aux territoires plus de 590 000 respirateurs N95 et masques équivalents, 700 000 masques chirurgicaux, 400 000 paires de gants, 60 000 blouses de protection, et 60 000 d'écrans faciaux qui lui ont été donnés.

**IF PRESSED ON HOW THE GOVERNMENT OF CANADA IS ENSURING THE QUALITY OF PPE SUPPLIES**

- Due to intense global competition for PPE and other medical supplies, countries have needed to engage with a diverse number of new suppliers and manufacturers.
- As a result, PPE and medical supplies received by the Public Health Agency of Canada, whether procured internationally or domestically, are verified to meet the technical specifications for healthcare settings for COVID-19 prior to distribution to provinces and territories. The process is the same for donations.
- For example, a KN95 respirator undergoes visual inspection to verify for defects in design and construction, and is tested to confirm performance expectations. Surgical masks undergo a fluid resistance and a breathing resistance test.

- Supplies that do not meet specifications are subsequently assessed for potential use in non-healthcare settings.
- To date, a large majority of the products received by the Government of Canada have met the technical specifications for healthcare settings for COVID-19 response; however, as a result of the Public Health Agency of Canada's stringent review process, approximately 9.9 million KN95 respirators were assessed as not meeting the technical specifications.

***SI ON INSISTE POUR SAVOIR COMMENT LE GOUVERNEMENT DU CANADA ASSURE LA QUALITÉ DE L'EPI***

- En raison de l'intense concurrence mondiale pour l'achat d'EPI et d'autres fournitures médicales, les pays ont dû mobiliser un certain nombre de nouveaux fournisseurs et fabricants.
- Par conséquent, l'EPI et les fournitures médicales reçus par l'Agence de la santé publique du Canada, qu'ils aient été achetés à l'étranger ou au pays, font l'objet d'une vérification afin de confirmer qu'ils satisfont aux spécifications techniques prévues pour les établissements de soins de santé relatives à la COVID-19 avant d'être distribués aux provinces et aux territoires. Le processus est le même pour les dons.
- Par exemple, un masque KN95 fait l'objet d'une inspection visuelle pour détecter tout défaut de conception et de fabrication et il est testé pour confirmer qu'il répond aux attentes en matière de rendement. Les masques chirurgicaux sont soumis à un test de résistance aux fluides et à la respiration.
- Les fournitures qui ne répondent pas aux spécifications sont ensuite évaluées pour déterminer si elles peuvent être utilisées dans des établissements où des soins de santé ne sont pas offerts.
- À ce jour, la grande majorité des produits qu'a reçus le gouvernement du Canada respectent les spécifications techniques prévues pour les établissements de soins de santé en vue de l'intervention à la COVID-19 ; cependant, en raison du processus d'examen rigoureux de l'Agence de la santé publique du Canada, environ 9.9 millions de respirateurs KN95 ont été jugés non conformes aux spécifications techniques.

**IF PRESSED ON ACCEPTING AND DISTRIBUTING PPE LABELLED FOR NON-MEDICAL USE**

- The Government of China has implemented a number of export controls aimed at addressing quality control over exported products.
- The Public Health Agency of Canada is working with Health Canada, as well as provinces and territories to implement appropriate mitigation strategies.
- All PPE supplies that are distributed by Public Health Agency of Canada to provinces and territories are confirmed to meet the Government of Canada's technical specifications for healthcare settings and are labelled as such.

**SI ON INSISTE SUR LA QUESTION DE L'ACCEPTATION ET DE LA DISTRIBUTION D'EPI ÉTIQUETÉS À DES FINS NON MÉDICALES**

- Le gouvernement chinois a mis en œuvre un certain nombre de mesures de contrôle des exportations qui visent à résoudre les enjeux de contrôle de la qualité des produits exportés.
- L'Agence de la santé publique du Canada collabore avec Santé Canada, ainsi qu'avec les provinces et les territoires, pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation appropriées.
- Toutes les fournitures d'EPI qui sont distribuées par l'Agence de la santé publique du Canada aux provinces et aux territoires respectent les spécifications techniques du gouvernement du Canada pour les milieux de soins de santé et sont étiquetées comme telles.

**CONTEXTE**

Pour répondre aux besoins d'approvisionnement et de distribution de matériel pour les interventions de première ligne en matière de soins de santé face à la COVID-19, le gouvernement du Canada a déployé une approche de coordination interministérielle à plusieurs volets, qui englobe l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Santé Canada, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), Affaires mondiales Canada, le ministère de la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Approvisionnement en grandes quantités au niveau fédéral, provincial et territorial (FPT)

ISDE et SPAC continuent d'encourager fortement les industries canadiennes à accroître leur capacité de fabrication intérieure, y compris par la réorganisation de leurs installations pour produire de l'équipement et des fournitures comme des respirateurs portables, des masques chirurgicaux et des trousse de dépistage rapide.

Tout au long de ce processus, l'ASPC, Santé Canada et le CNRC jouent un rôle essentiel en effectuant des vérifications techniques de la conformité des produits aux spécifications établies par le gouvernement du Canada pour la COVID-19, comme l'indique le site Web Achats et ventes de SPAC.

Santé Canada répond encore mieux aux besoins urgents en accélérant l'approbation réglementaire des examens de produits et des licences au moyen de l'*Arrêté d'urgence concernant l'importation et la vente d'instruments médicaux destinés à être utilisés à l'égard de la COVID-19* signé par la ministre de la Santé le 18 mars 2020. En tant qu'autorité réglementaire, Santé Canada continue aussi de surveiller l'innocuité, la qualité et l'efficacité de

tous les instruments médicaux utilisés pour le diagnostic, le traitement, l'atténuation et la prévention de la COVID-19.

Santé Canada poursuit également sa mobilisation active de l'industrie des instruments médicaux ainsi que des provinces et territoires pour rester à l'affût de tout signe de perturbation des approvisionnements au Canada. Les fabricants et les importateurs sont maintenant tenus d'aviser le ministre de la Santé de toute pénurie d'instruments médicaux jugés critiques. Santé Canada surveille de près l'offre de traitements possibles pour la COVID-19 et collabore avec les entreprises pour assurer un approvisionnement continu au Canada.

#### Essais et évaluations de la qualité de l'EPI

Il n'est pas facile de s'approvisionner en EPI auprès de nouveaux fournisseurs (autant au pays qu'à l'étranger). Une fois les produits livrés, l'ASPC doit en vérifier la qualité avant de les distribuer aux provinces et territoires (PT). Ce processus repose sur la capacité du CNRC en matière de tests de dépistage.

Les résultats des tests servent également de guide pour soutenir les approvisionnements futurs. SPAC et l'ASPC collaborent avec les fournisseurs pour régler les problèmes à la source ou, une fois les problèmes bien cernés, pour éviter de s'approvisionner auprès de fournisseurs peu fiables à l'avenir.

#### Contrôles à l'exportation par le gouvernement de la Chine

À la lumière des récentes critiques internationales concernant les fournitures médicales et l'EPI exportés de la Chine, le gouvernement de la Chine a mis en œuvre un certain nombre de contrôles à l'exportation visant à contrôler la qualité des produits exportés. Cela a abouti à une exigence de déclaration commune qui doit être signée à la fois par l'exportateur et l'importateur (p. ex. l'ASPC) avant que le produit puisse quitter la Chine, ainsi qu'à de nouvelles exigences en matière d'étiquetage pour certains produits.

Cette attestation a pour résultat que les produits qui ne sont pas certifiés médicalement en Chine doivent être étiquetés en chinois simplifié comme « non destinés à un usage médical ». Cette étiquette se trouve à la fois sur l'extérieur des boîtes d'expédition et à l'intérieur des emballages individuels. Pour retirer les encarts de chaque emballage de produit individuel, il faut ouvrir et fouiller l'emballage, ce qui pourrait obliger le destinataire à emballer de nouveau le produit.

Comme il a été mentionné précédemment, toutes les fournitures acquises à l'étranger continuent de faire l'objet d'une vérification de la qualité par l'ASPC avant d'être distribuées aux PT. Afin de préserver l'intégrité de l'emballage de l'EPI, l'ASPC étiquettera la surface extérieure des cartons d'expédition, en confirmera la qualité et indiquera que le produit peut être utilisé dans les milieux de soins de santé. L'ASPC ne retirera pas les étiquettes en chinois simplifié insérées dans chacune des boîtes de produits, car ce processus causerait des retards importants dans la distribution.

#### Masque de protection respiratoire KN95

Le 8 mai, CBC a rapporté que le gouvernement du Canada avait acheté auprès d'un fournisseur de la Chine établi à Montréal environ 11 millions de respirateurs KN95, dont 8 millions ne respectaient pas ses spécifications techniques pour le traitement de la COVID-19 dans les établissements de soins de santé, 1 million étaient conformes et 1,6 million étaient en attente des résultats d'essais. Depuis cette date, le nombre de respirateurs non conformes aux spécifications a augmenté à environ 10 millions. SPAC a suspendu les expéditions de ce fournisseur et exerce les recours appropriés au nom de l'Agence de la santé publique du Canada.

#### Réutilisation et décontamination

En raison de la demande accrue de respirateurs N95, l'ASPC a également travaillé en étroite collaboration avec Santé Canada, le CNRC et ISDE pour déterminer quelles sont les entreprises qui ont de l'expérience dans la fabrication de l'équipement utilisé pour le retraitement, afin d'autoriser ces technologies à retraiter de façon sécuritaire et efficace les respirateurs N95.

Le 5 avril 2020, Santé Canada a délivré sa première autorisation en vertu de l'Arrêté d'urgence visant les instruments médicaux à Stryker pour son produit Sterizone VP4; depuis, Santé Canada a autorisé d'autres instruments, y compris des stérilisateur Sterrad et Steris qui sont largement disponibles et distribués dans les hôpitaux canadiens.

#### Attribution et distribution FPT

Comme convenu par les ministres FPT de la Santé, l'ASPC attribue l'EPI au moyen d'une formule 80/20 : 80 % sont distribués aux PT en fonction du nombre d'habitants, et les 20 % restants servent à reconstituer l'inventaire de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU), y compris une allocation de 2 % à Services aux Autochtones Canada. La RNSU a pour but de fournir une capacité de pointe aux PT lorsque leurs propres ressources ne sont pas suffisantes.

Pour soutenir la distribution, SPAC a attribué un contrat d'une valeur maximale de 5 millions de dollars à Amazon. Ce contrat concerne principalement l'utilisation de l'interface Amazon pour assurer l'attribution des fournitures aux PT. Amazon collabore avec les Forces armées canadiennes, Postes Canada et Purolator.

Le 4 mai, dans le but de faciliter la réception et la distribution de grands volumes d'EPI et de fournitures médicales, un avis de lettre d'intérêt (LI)/demande de renseignements (DR) a été affiché sur le site Web Achats et ventes de SPAC afin de solliciter les principaux fournisseurs de services de logistique. Cette nouvelle déclaration d'intérêt concerne une solution logistique multimodale au Canada, qui va au-delà de la distribution et comprend l'entreposage, la documentation douanière et le courtage, ainsi que la gestion des stocks. La demande de propositions a pris fin le 7 mai, et l'examen des déclarations d'intérêt est en cours.

**Personne-ressource à l'ASPC : Karen Hodgson, 613-302-9576**

**Approbation de l'ASPC par : Eric Dagenais VP-EPI**